



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE du 10/12/2024 à 20 heures

Convocation : 3/12/2024

Effectif légal du conseil d'administration : 13

Nombre de membre du conseil d'administration en exercice : 13

Nombre de membre du conseil d'administration présents : 8 (+ 1 pouvoir)

L'an deux mil vingt-quatre, le dix du mois de décembre à 20 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette commune se sont réunis à la mairie de Tuffalun, en session ordinaire sous la présidence de Madame GOHLKE Nathalie.

Participants : Nathalie GOHLKE, Françoise COURTOIS, Denise DARTEIL, Cécile GERMAIN, Roselyne PAILLAT, José POLART, Audrey CAUNY, Françoise SILVESTRE de SACY.

Excusé(e)s : Patricia BERNIER (pouvoir à Françoise COURTOIS), Marie-Paule BREMAUD, Dominique GAUTIER CALMEL, Fabien NEAU, Julie VOGELS.

Absent(e)s :

Invité(e)s : Néant

Secrétaire de séance : José POLART.

Objet : Tarifs Résidence Autonomie 2024 – Redevance au 1^{er} janvier 2025

Après analyse des éléments budgétaires 2024 et compte-tenu des éléments contextuels notamment l'évolution de l'Indice de référence des loyers (IRL) qui s'établit pour le 2^{ème} trimestre 2024 à 3.26%, et afin de maintenir une redevance stable, compte tenu des fortes augmentations appliquées au 1^{er} janvier 2024,

Mme la Présidente propose de fixer, à compter du 1^{er} janvier 2025, les redevances (loyer et charges locatives) de la résidence autonomie « Les Camélias » selon le tableau ci-dessous :

	Loyer	Charges Locatives	Total
• Appartement Studio	287.88	521.71 €	809.59 €
• Appartement de Type 1	586.31 €		1108.02 €
• Appartement de Type 2	619.82 €		1141.53 €
• Garage	60.08 €	Néant	60.08 €

La caution s'élève à **1 mois de loyer** (hors charges).

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité des membres présents, de fixer les tarifs 2025 de la résidence autonomie (redevance) selon les modalités exposées ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

La Présidente,

Nathalie GOHLKE

